

## Mainmise de la CGT et de Sud à la SNCF : la surenchère suicidaire sur le fret ferroviaire

La CGT cheminot et Sud-Rail ont lancé un nouvel appel à la grève, le troisième depuis le début de l'année. Ces deux syndicats mettent en cause les suppressions de postes, les conditions de travail, les salaires et la réorganisation du fret, un serpent de mer qui empoisonne depuis des années les relations entre les syndicats et la direction. En attendant, ce sont une fois encore les usagers de la SNCF qui servent de moyen de pression et de monnaie d'échange : chaque jour de grève coûte 20 millions d'euros à l'entreprise selon le PDG de la SNCF, Guillaume Pépy.

Le fret ferroviaire était encore en déficit de 337 millions d'euros en 2009. La part du rail dans le transport de marchandises est en baisse et ne représente que 10% du total contre 20% en 1990. Les chargeurs jugent le service trop cher, trop lent, pas assez ponctuel, et manquant de souplesse et de réactivité : la direction a bien essayé d'adapter les horaires de travail en allongeant le temps de conduite de nuit (de 6 heures à 7 h 30). La mobilisation des cheminots a eu raison du projet... Le meilleur exemple de ce gâchis reste celui du MIN de Rungis qui a décidé au début des années 2000 de démanteler son réseau de voies ferrées : trop cher à entretenir, ce réseau n'était plus utilisé depuis des décennies. Principale raison de cette désaffection ? Les horaires des cheminots qui avaient le monopole du déchargement des trains, ne correspondaient pas à l'arrivée de la pêche du jour qui devait être mise en vente pour l'ouverture du marché à 1h00 du matin.

Une fois encore la CGT est à la manœuvre dans ces blocages. A croire que ceux qui ont la main mise sur l'appareil syndical ont décidé d'achever la filière. En effet, partout où le syndicat est majoritaire, l'activité et donc l'emploi souffrent comme dans les chantiers navals ou le trafic entre la Corse et le continent, coutume locale. Partout où la CGT s'est adjugée le monopole d'embauche et fixe les salaires et les conditions de travail, l'activité trépane : les dockers ont ainsi ruiné l'activité portuaire par des grèves à répétition et des coûts de manutention non compétitifs, au profit d'Anvers, Rotterdam, Barcelone, qui ne sont pas des pays qui pratiquent le dumping social.

Être un syndicat majoritaire, en particulier dans un service public et en période de crise, c'est avant tout faire des propositions responsables qui vont dans le sens du travail et de l'activité. La CGT, une fois de plus, met en péril l'image de la SNCF, lui fait perdre des clients et détruit des emplois, au nom desquels elle n'hésitera pas à organiser ensuite une prochaine grève. Il est temps de supprimer les privilèges de syndicats qui depuis trop longtemps, ne sont pas comptables de leurs actes : seule, la mise en place d'une véritable démocratie sociale permettra de rendre la parole à la France qui travaille et qui est muselée par des syndicats, patronaux comme salariés, qui ne sont plus ses représentants.

Je vote contre les monopoles syndicaux  
par mail : [contrelesmonopoles@lescreateurs.org](mailto:contrelesmonopoles@lescreateurs.org)  
par fax : 09 56 74 23 73

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !  
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises - Association loi 1901  
24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - Fax : 09 56 74 23 73 - [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)